Sujet : [INTERNET] GOURVILLETTE PROJETS ÉOLIENNES
De : Rebecca Parsloe <beckyparsloe@hotmail.co.uk>
Date : 10/04/2019 08:31
Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

14 rue de l'ancienne bascule
17490 GOURVILLETTE

Rebecca PARSLOE

Objections au projet éoliennes.

Monsieur,
Mes parents sont propriétaires à Gourvillette. Ils y résident pendant plus de 25 ans. Ils ont choisi le village pour le beau paysage, la nature et le paix. Ils sont très perturbé d'apprendre qu'un tel projet est en cours.
On sait tous que l'énergie renouvelable est très important pour notre avenir mais vu qu'il y'a tant d'endroits qui seront plus approprié a une telle installation je suis convaincu que d'autres endroits doivent être prise en compte.
Avec la première éolien situé à peine à 700metres de la première maison du village - l'effet des nuisances sonores et de la lumière clignotante pose des soucis de santé pour les habitants du village, qui sont dans l'ensemble, les personnes âgés et les retraités.
L'effet sur la nature et les oiseaux migrateurs n'a pas été assez étudié. A mon avis ça reste aux maires des communes d'assurer que tous qu'ils ont déjà mis en place pour conserver la nature et le patrimoine ne soit ni détruit ni gaspillé pas des promoteurs et gouvernements qui ne s'intéressent pas aux vies et aux habitants des petits communes.

Cordialement,
Rebecca

Rebecca PARSLOE
+44 7980 882853

Sujet : [INTERNET] Éoliennes
De : Geneviève Guespereau <genevieveguespereau@gmail.com>
Date : 10/04/2019 18:41
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,
Nous disons stop au mitage éolien de nos campagnes. Mettons cet argent dans la recherche pour une autre énergie non polluante.
Cordialement

Geneviève Guespereau

Sujet : [INTERNET] Enquête Publique - Gourvillette - Parc Eolien
De : Janice Tobin <tobin.janice@gmail.com>
Date : 11/04/2019 11:23
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enqueteur,

Enquête Publique - Gourvillette - Parc Eolien

Je possède une maison au 6 rue de l'ancienne bascule, Gourvillette, depuis 16 ans et y réside ici en permanence.
Je suis très malheureuse que le projet de parc éolien ait été poussé sur ce beau village paisible (sans aucune notification ni consultation avec les Gouvillettois).

Raisons de mon objection:
1. À 150 mètres de hauteur et à 700 mètres de bord du village, cela provoquera un bruit intermittent et des lumières clignotantes rouges toute la nuit. L'Académie Nationale de Médecine a déclaré dans un rapport de recherche en 2017 qu'aucune éoliennes ne devrait être située à moins de 1-1 / 2 km. de l'habitation en raison d'effets secondaires psychologiques et auditifs directement attribuables au bruit produit. Cette distance (1 km +) est désormais devenue la norme dans les principaux pays européens - alors pourquoi pas la France? Dans leur soumission au MRAE (Département de l'Environnement), nos Promoteurs n'ont pas pu prouver qu'il n'y aurait pas de bruit ici, ni que le bruit serait inférieur à la limite en décibels fixée par la législation française. **Alors, pourquoi est-il soudainement permis au gouvernement de ne pousser des éoliennes (dont la taille a presque doublé) à seulement 700 mètres nos habitations?**

2. Nous nous trouvons également dans un important sentier de migration des oiseaux (Natura 2000 - plaine de Nere jusqu'à Bresdon) et chaque printemps notre jardin est rempli d'oiseaux, c'est en partie parce que nous avons planté 3 jardins avec une grande variété d'espèces attirant de grandes quantités de la vie des oiseaux et des insectes. Je crains que ce projet ne se concrétise par une perte importante d'oiseaux à le quartier de Gourvillette. Selon des recherches documentées, les rapaces et les chauves-souris sont attirés par les feux rouges clignotants et sont donc massacrés dans les zones de parcs à vent. Dans une zone d'éoliennes au Japon, ils ont récemment signalé la perte totale de rapaces et, par conséquent, la population de rongeurs a doublé, causant des dégâts aux cultures et une invasion de maisons.
De plus, les promoteurs n'ont pas expliqué comment ils protégeraient le Petit Outard, une espèce en voie de disparition, réintroduite dans la plaine de la Nere juste derrière Gourvillette? **Ce gouvernement pense-t-il que tous ces dommages environnementaux sont acceptables?**

Je ne suis pas contra des parcs éoliens situés dans les zones appropriées (c'est-à-dire à une distance raisonnable de l'habitation et non dans des zones naturelles protégées). Je pense que la photovoltaïque aurait dû être proposée aux résidents de Gourvillette, car elle n'a aucun des effets dommageables susmentionnés. Ce choix a été proposé à certains villages du Charente Maritime / Charente. **Les Gourvillettois n'ont pas eu un choix. Pourquoi?**

Merci d'avance de lire et d'examiner les raisons de mon objection à ce projet.

Janice Tobin

Virus-free. www.avast.com

Sujet : [INTERNET] Gourvillette Enquete Publique
De : Maria Place <mariaplace57@gmail.com>
Date : 11/04/2019 13:20
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur

Veuillez trouver ci-jointe, ma lettre de protestation contre le projet du parc éolien de Gourvillette.

Vous remerciant de votre attention,

Bien cordialement,

Maria Place

— Pièces jointes :

Gourvillette Enquete Publique Maria Place.pdf 30 octets

Mme PLACE Maria
7 Rue Basse
17490 Gourvillette

Tel : 05 16 87 91 40
Mail : mariaplace57@gmail.com

M. Commissaire Enquêteur

Le 11 avril 2019

Enquête publique : Parc éolien de Gourvillette

Cher Monsieur,

Je suis propriétaire d'une résidence principale à Gourvillette à moins d'un kilomètre du projet parc éolien de quatre machines sur la commune de Gourvillette.

Je suis très concernée pour la protection de l'environnement et donc m'**oppose** vivement à ce projet pour les raisons suivantes :

- Les éoliennes nous empoisonneront la vie pendant 20 ans, par leur bruit, leurs infrasons, l'effet stroboscopique des pales qui tournent devant le soleil, etc. : Ce n'est pas pour rien que l'Académie de Médecine recommande un éloignement minimum de 1500m des habitations (recommandé, mais jamais appliqué !).
- Ce sont de véritables « épouvantails à touristes ». Partout où des éoliennes sont implantées, on constate une désertion des touristes. Donc un impact très négatif sur nos activités touristiques et économiques surtout pour cette région magnifique de La Rochelle qui serait fortement touchée.
- Désastreux pour l'immobilier : Tous les jugements récents des tribunaux confirment une moins-value de – 10% à – 50%, selon l'éloignement, sur la valeur des maisons situées dans un rayon de 2 km. En outre, dès que des éoliennes apparaissent quelque part, on constate un coup de frein dans les constructions neuves (... pas étonnant !).
- Impacts environnementaux : Le rapport de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale émet des réserves pour le projet de Gourvillette du danger pour les oiseaux migrateurs, dont l'outarde canepetière et pour les chauves-souris et impact possible sur une importante voie de migration des oiseaux dans l'espace Natura 2000 qui s'étend à proximité de Gourvillette.

La question que je me pose c'est pourquoi ne pas proposer des installations de parcs éoliens, regroupés dans des zones industrielles ou tout au long des réseaux électriques,

voies ferroviaires ou même des autoroutes, là où le paysage a déjà été détruit et comme ça, arrêter de gâcher les vues magnifiques de nos campagnes et abimer de nouveaux territoires en installant juste trois ou quatre par-ci par-là.

Il y a aussi une autre chose que j'ai lu à propos de l'efficacité des éoliennes d'après la Fédération Environnement Durable, les éoliennes sont 'totalement inutiles, voire nuisibles pour les émissions de CO2 : La France est le pays d'Europe qui émet le moins de CO2 par kWh d'électricité produit et n'a aucun besoin de l'éolien ni pour son électricité, ni pour le CO2. En France, ce sont les transports et la consommation domestique qui produisent du CO2, et non l'électricité. Les nouveaux ports charbonniers du Havre et de Cherbourg serviront essentiellement à alimenter les centrales à charbon qu'il faudra construire pour le soutien obligatoire de l'éolien, et qui rejetteront du CO2 par millions de tonnes.'

Alors d'après cela nous n'en avons vraiment pas besoin. En fait, ces éoliennes ne servent qu'à enrichir à notre détriment (impôts et surcoût de l'électricité) le promoteur, et une poignée de personnes intéressées à ce système plus que douteux.

En conclusion, **l'éolien, non, je n'en veux pas !**

Vous remerciant par avance pour votre attention, veuillez agréer, Monsieur, mes meilleurs sentiments

Maria Place

Sujet : [INTERNET] Gourvillette Enquete Publique
De : Philip Place <philipplace58@gmail.com>
Date : 11/04/2019 13:32
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur

Veuillez trouver ci-jointe, ma lettre de protestation contre le projet du parc éolien de Gourvillette.

Vous remerciant de votre attention,

Bien cordialement,

Philip Place

— Pièces jointes :

Gourvillette Enquete Publique Philip Place.pdf 30 octets

M. PLACE Philip
7 Rue Basse
17490 Gourvillette

Tel : 05 16 87 91 40
Mail : philipplace58@gmail.com

M. Commissaire Enquêteur

Le 11 avril 2019

Enquête publique : Parc éolien de Gourvillette

Cher Monsieur,

Je réside à Gourvillette et je voudrais vous faire part de mes **objections** concernant le projet du parc éolien à proximité de ma propriété.

1. Nous vivons dans un petit village entouré de vignes et de campagne d'une beauté incroyable qui serait gâchée si ces éoliennes sont installées et cela sans compter les 63 qui sont prévues à moins de 10km de Matha. Ce serait un vrai désastre pour le tourisme de cette magnifique région de Charente Maritime.
2. Je suis concerné par l'impact environnemental ; D'après le rapport de la Mission Régionale de l'Autorité Environnemental, ce projet de Gourvillette pourrait être très nuisible pour les oiseaux migrateurs ainsi que les chauves-souris et les rapaces. Il y aurait aussi un impact possible sur une importante voie de migration des oiseaux dans l'espace Natura 2000 près de Gourvillette, entre Nere et Gourville.
3. Ces quatre éoliennes prévues serait à seulement 700 mètres des premières habitations avec un risque de pollution sonore, des lumières clignotantes rouges la nuit. D'après l'Académie de Médicine, l'impact brouillant et visuel des éoliennes ont un effet nuisible sur la santé des résidents proches et leur installation ne devrait pas être à moins de 1500 mètres des habitations.
4. En ce qui concerne la valeur immobilière de ma propriété, plusieurs études montrent que la valeur sera réduite de 20 à 30% en fonction de la proximité des éoliennes.

Je crois que ce projet éolien ne va bénéficier que certaines personnes et organismes comme les promoteurs, le syndicat des énergies renouvelable, les constructeurs allemands et danois, des cabinets d'avocats spécialisés, des grandes banques et d'autres officines puissantes. Les résidents des petits villages n'ont absolument rien à y gagner.

Alors **l'éolien ce n'est pas pour moi !**

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Philip Place

Sujet : [INTERNET] Enquete publique sur le projet d'éoliennes de la commune de Gourvillette
De : Jean Pelin <jpelin92@gmail.com>
Date : 11/04/2019 15:32
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enqueteur,

Vous trouverez, en pièce jointe, ma réposne au projet scelerat d'implantation d'éoliennes sur la commune de Gourvillette.
Je vous prie de bien vouloir agréer l'expression de ma considération distinguée

jean PELIN

— Pièces jointes :

reponseenquetepubliqueAvril2019.docx 30 octets

Projet d'implantations d'éoliennes sur la commune de Gourvillette (17)

Jean Pelin

À pref-envir-pref17

Bonjour Mr Le Commissaire enquéteur

Mon nom est Jean PELIN, adresse 33, Rue Cartault 92800;PUTEAUX.
et 9, Rue l'ancienne bascule.17490 Gourvillette
(Mel: jpelin92@gmail.com)

L'objet de ce courriel est de vous exposer les motifs de mon opposition totale et résolue au projet d'implantation de 4 éoliennes sur la commune de Gourvillette.
Je précise évidemment que je suis propriétaire d'une maison située 9, Rue de l'Ancienne bascule à Gourvillette, maison de famille datant de 1777, et dont j'ai hérité à la suite du dècés de mon père en 2006.

Les raisons de cette opposition sont les suivantes:

- Il y a beaucoup trop d'éoliennes dans le canton de Matha; Un total de 63 , déjà installées , ou en projet dans un rayon de 10km autour de Matha.
Sans compter le fait que leNord du Département de la Charente Maritime devrait acceuillir, à terme, plus de 450 éoliennes ! Ubuesque

-Ces éoliennes sont évidemment néfastes pour l'environnement, ainsi que l'a , à peu prés clairement , démontré la Mission régionale de l'Autorité environnementale dans un récent rapport.
Impact très négatif sur la faune (Insectes,oiseaux, etc...), et en particulier l'Outarde canepetière, singulière à cette partie de la Charente.
En outre, chaque éolienne , qui nécessite plus de 1000 Tonnes de béton, est faite essentiellement de matériaux importés, non recyclables (sans compter les terres rares..);
C'est donc un véritable non -sens environnemental.
Il est incompréhensible qu'on puisse présenter ce projet, qui consiste à miter les champs charentais de véritables Blockhaus, comme une avançée écologique.

-Ces éoliennes sont beaucoup trop proches des habitations.
Elles sont à environ 600 m des premières maisons, et au maximum à 900 m de la mienne.Les nuisances subies , que ressentent d'ailleurs de nombreux français, seront donc inévitables, et ne manqueront pas d'impacter négativement notre santé.

-Les paysages, déjà amochés par les remembrements successifs , seront définitivement

enlaidis par ces "constructions " de 180m de hauteur.

-Le rendement énergétique de ces éoliennes est très très problématique, car on ne peut pas dire que le vent souffle régulièrement à l'endroit prévu pour leur implantation.Vous pouvez me faire confiance, j'arpente le chemin qui mène de Gourvillette à Matha depuis plus de 50 ans; En été, en particulier, il peut y avoir des semaines complètes sans vent!

Voilà les principales raisons, exposées sommairement, qui motivent mon opposition résolue à ce projet.
Je suis convaincu que vous aurez à coeur de le prendre en compte, ainsi que celui des nombreux opposants demeurant à Gourvillette.
Je reste bien évidemment à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire qui vous serait nécessaire.
Dans cette attente, je vous prie, Monsieur le Commissaire Enquéteur, de bien vouloir agréer l'expression de ma considération distinguée.

Jean PELIN